



université PARIS-SACLAY

DEVENIR MÉCÈNE DE L'UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

« Donnez pour transmettre »

De quoi s'agit-il ?

Devenir mécène de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est choisir de faire un don à sa Fondation pour soutenir l'université ou un de ses projets spécifiques.

Ce don peut être financier, en nature (locaux, matériel, consommables, etc.) ou de compétences (temps d'expert offert à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines).

Le don peut être fléché vers un projet spécifique. Le mécénat donne droit à une réduction d'impôt sur les sociétés (60% du montant du don).

	Sponsoring	Mécénat
Visibilité	+	+

Message à caractère publicitaire	+	
Simplicité du montage		+
Avantages fiscaux		+

Intérêt pour l'entreprise :

- » Devenir acteur du développement d'un des campus universitaires des Yvelines en soutenant les formations, la recherche et la diffusion du savoir scientifique.
- » Promouvoir son métier, sa filière, son entreprise (marque employeur).
- » Accompagner des étudiants vers leur insertion professionnelle et ce bien avant le terme de la formation.
- » Bénéficier d'une veille scientifique et technologique
- » Lancer une nouvelle dynamique d'innovation dans l'entreprise
- » Nouer une relation privilégiée avec une équipe de chercheurs ou d'enseignants
- » Faire partie d'un réseau privilégié d'acteurs issus des mondes universitaires et socioéconomique.

Pour qui ?

Entreprise, association, fondation, organisme public (sans distinction de taille ou de secteur), individu.